



Ce panneau de signalisation a pour objectif d'alerter les personnes présentes dans un bâtiment de la présence d'un **système d'alarme incendie**. Il indique clairement la localisation de ce système et permet ainsi d'agir rapidement en cas de départ de feu.

Description technique :

- **Dimensions** : 200 mm x 100 mm
- **Matériau** : PVC M1 (auto-extinguible) d'une épaisseur de 1 mm
- **Couleur** : Rouge (couleur standard pour la signalisation incendie)
- **Légende** : "Alarme incendie" (lettrage clair et lisible, conformément à la réglementation)
- **Pictogramme** : (Si présent, préciser le pictogramme utilisé, par exemple, une cloche ou un haut-parleur)
- **Fixation** : (Préciser le type de fixation si connu : adhésif, vis, œillets, etc.)

Utilisation :

- **Tous types de bâtiments** : ERP (Établissements Recevant du Public), IGH (Immeubles de Grande Hauteur), locaux professionnels, etc.
- **Emplacements stratégiques** : Près des points de déclenchement manuel, des centrales d'alarme, des issues de secours, etc.

Réglementation :

- **Code du travail** : L'alarme incendie doit être conforme à l'**article R4227-34 du code du travail**.
- **Normes** : Le signal sonore doit être conforme à la norme AFNOR NFS 32001.



Importance :

- **Sécurité** : Le panneau permet d'alerter rapidement les occupants en cas de danger.
- **Conformité** : Il garantit le respect de la réglementation en vigueur.
- **Prévention** : Il contribue à réduire les risques d'incendie et à limiter les dégâts en cas de sinistre.

Compléments d'information :

- **Panneaux complémentaires** : Ce panneau peut être complété par d'autres panneaux de signalisation (issue de secours, point d'eau, etc.) pour former un système de signalétique cohérent.
- **Entretien** : Le panneau doit être régulièrement vérifié et nettoyé pour garantir sa visibilité.

Avantages :

- **Visibilité optimale** : Couleur rouge et pictogramme clairs pour une identification rapide.
- **Durabilité** : Le PVC M1 garantit une longue durée de vie.
- **Facilité d'installation** : Fixation simple et rapide.
- **Conformité réglementaire** : Répond aux normes en vigueur.

En résumé, ce panneau "Alarme incendie" est un élément essentiel de la sécurité incendie dans tout bâtiment. Il permet d'assurer la protection des personnes et des biens en cas de sinistre.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Consultez également la fiche produit du **panneau local TGBT**.

? Assurez la sécurité de vos locaux grâce à notre **matériel de contrôle incendie** conforme aux normes en vigueur.